



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
2 juin 2022

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, le jeudi 2 juin 2022 à 20h35, au bureau municipal au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de Mme Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents : Mme Marie-France Gagnon
Mme Lise Bérubé
M. Steve Boucher

Tous, formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Chantal Gagnon.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

ASSERMENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, soussignée, Francesca Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, déclare que je remplirai les devoirs de cette fonction avec honnêteté, impartialité et justice conformément aux dispositions prévues à la Loi.

Francesca Lavoie

Francesca Lavoie

Assermenté devant moi à La Trinité-des-Monts, ce 2 juin 2022.

Chantal Gagnon

Chantal Gagnon, Mairesse

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h35.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 068-22

La mairesse donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par M. Steve Boucher, et accepté à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour, tel que lu.

EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Résolution No 069-22

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de La Trinité-des-Monts est vacant depuis le 3 mai 2022;

CONSIDÉRANT l'examen des candidatures reçues et les recommandations du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire retenir la candidature de Mme Francesca Lavoie afin de combler ledit poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité embauche Mme Francesca Lavoie à titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 2 juin 2022. La mairesse ou son remplaçant est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de La Trinité-des-Monts le contrat de travail.



N° de résolution
ou annotation

MODIFICATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET AUTRES EFFETS
BANCAIRES

Résolution No 070-22

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les signataires des chèques et autres effets bancaires de la municipalité de La Trinité-des-Monts auprès de la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette et Mitis-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents, de désigner Mme Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, et M. Steve Boucher, conseiller, à titre de signataires des chèques et autres effets bancaires de la municipalité de La Trinité-des-Monts. Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution financière, sauf pour Mme Chantal Gagnon, mairesse, laquelle conserve son autorisation.

REPLACEMENT DES CARTES BANCAIRES AUPRÈS DE LA CAISSE
DESJARDINS DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE ET MITIS OUEST ET VISA
DESJARDINS

Résolution no 071-22

CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Francesca Lavoie à titre de directrice générale/greffière-trésorière ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander à la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette et Mitis-Ouest de remplacer la carte de débit relative au(x) compte(s) bancaire(s) de la municipalité de La Trinité-des-Monts afin d'en émettre une nouvelle et d'annuler celle actuellement émise ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander à Visa Desjardins de remplacer la carte de crédit Visa relative au(x) compte(s) Visa de la municipalité de La Trinité-des-Monts afin d'en émettre une nouvelle et d'annuler celle actuellement émise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Mme Francesca Lavoie, directrice générale/secrétaire-trésorière, à faire les démarches nécessaires auprès de la Caisse Desjardins de la Rivière-Neigette et Mitis-Ouest et de Visa Desjardins afin de faire remplacer les cartes de débit et de crédit de la municipalité de La Trinité-des-Monts, et à poser tout geste nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes résolutions.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Résolution No 072-22

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Steve Boucher au poste de maire suppléant.

DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Résolution No 073-22

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal désirent mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. afin de procéder à une vérification de la comptabilité de la municipalité de La Trinité-des-Monts pour l'année en cours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. afin de procéder à une vérification de la comptabilité de la municipalité de La Trinité-des-Monts pour l'année en cours.



N° de résolution
ou annotation

DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DE PG SOLUTIONS

Résolution No 074-22

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal désirent mandater la firme PG Solutions afin d'offrir à Mme Francesca Lavoie une formation personnalisée pour le logiciel de comptabilité PG afin qu'elle puisse effectuer rapidement la comptabilité du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme PG Solutions afin d'offrir à Mme Francesca Lavoie une formation personnalisée pour le logiciel de comptabilité PG afin qu'elle puisse effectuer rapidement la comptabilité du mois de mai.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 075-22

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 20h47.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 6 JUIN 2022

.....
Chantal Gagnon, Mairesse

.....
Francesca Lavoie, Directrice générale/greffière/trés.